



## CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 24 juillet 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Lutte contre les rodéos urbains : déplacement de Jean-Benoît Albertini, Préfet de l'Essonne à Massy ce mardi 24 juillet

Jean-Benoît Albertini, préfet de l'Essonne, se rendra à Massy ce jour à 18h00 à la rencontre des forces de l'ordre, des élus et des habitants pour échanger sur les actions de lutte contre les rodéos urbains motorisés.

Depuis plusieurs mois, les forces de l'ordre sont mobilisées pour lutter contre ce phénomène particulièrement prégnant dans certaines circonscriptions de sécurité publique du département et multiplient les opérations périodiques spécifiques, de jour comme de nuit :

- opérations de fouilles de parties communes et de lieux de stockage pour saisie et mise en fourrière quand l'engin trouvé n'est pas homologué pour la voie publique ;
- opérations de voie publique pour interpeller les auteurs de rodéos.

**Grâce à l'intensification de ces opérations, les rodéos motorisés sont en baisse, par exemple sur la circonscription de sécurité publique de Massy.**

Des actions complémentaires sont conduites avec les élus et les acteurs du territoire, notamment en matière de sensibilisation des jeunes.

La proposition de loi renforçant la lutte contre les rodéos motorisés, actuellement en discussion au parlement, vise à créer un délit spécifique assortie d'une peine complémentaire de confiscation du véhicule qui permettra de lutter plus efficacement contre ce phénomène.

#### Contacts presse :

**Nathalie ROUSSELET**, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel [nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr](mailto:nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr)

**Catherine COURDURIE**, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel [catherine.courdurie@essonne.gouv.fr](mailto:catherine.courdurie@essonne.gouv.fr)



@PREFET91



prefet.delessonne